

Compte rendu du conseil d'école du mardi 6 juin 2023

Personnes présentes :

- M. Pernolet, Mme Deguise, M. Mignon, Mme Gugert, Mme Bihan, Mme Claude
- M. Paris, représentant de la Mairie
- Mme Brouzet, Mme Prière, Mme Del Vitto et M. Curchod, parents délégués
- Mme Romefort, DDEN

Personne excusée : Mme Petitjean

1- Effectifs et prévisions pour l'année scolaire 2023 – 2024

Prévision effectifs 2023-2024:

127 élèves pour la primaire à date:

- 22 CP
- 25 CE1
- 26 CE2
- 31 CM1
- 23 CM2

La fermeture de la 6^{ème} classe a été validée par l'académie, mais une demande d'ouverture de cette classe a été faite.

59 élèves pour la maternelle à date :

- 29 PS
- 13 MS
- 17 GS

2- Coopérative scolaire :

Le solde des comptes de la coopérative scolaire après toutes les dépenses enregistrées à la date du conseil d'école est de 2 332,16€.

3- Projets et sorties :

- Le projet chorale ne sera peut-être pas reconduit l'année prochaine, car Noémie ne sera plus disponible suite à une évolution professionnelle.
- Intervention de M. MATLOSZ policier à la retraite pour la prévention du harcèlement sur les classes de CM1 et CM2
- Sortie bibliothèque : chaque classe s'est rendue environ 5 fois dans l'année à la bibliothèque.
- École et cinéma qui a encore beaucoup plu aux élèves cette année sera reconduit l'année prochaine pour les classes volontaires
- Intervention de Latitude 21 sur les sujets :
 - Écosystème forestier
 - Réduction des déchets
 - Regarder la nature + land art

- Handball pour toutes les classes
- Volley pour les classes de CM1 et CM2
- Piscine pour les élèves de CP, CE1 et CM2
- Pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 M. GUILLET sur le brame du cerf
- Sortie de fin d'année du 24 mai au Château de Thil
- Salon des artistes
- Le CP et CE1 ont fêté les 100 jours d'école
- Liaison entre les CP et la classe de GS, 3 rencontres ont été organisées.

4- Labellisation E3D :

Suite à la réunion du 15 mai, l'école est en attente de la validation de la labellisation. Le compte rendu de cette réunion est sur le site de l'école et sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'établissement.

5- Travaux :

- Construction du nouveau périscolaire :

La destruction a eu lieu comme annoncé pendant les vacances de printemps. Les travaux de terrassement doivent être faits pendant les vacances estivales pour limiter les nuisances sonores. Pour l'heure, il n'y a pas de retard sur le planning établi.

- Classe de CE1 :

La mairie fait une étude pour le changement du sol de la classe de Mme Claude.

- Préau :

La mairie est en étude pour les fuites du préau et les faire réparer quand cela sera identifié par l'entreprise mandatée.

- Portail :

Nous sommes toujours en attente du panneau pour le portail du périscolaire. Le portail n'est toujours pas fermé par certains des parents qui déposent ou récupèrent leurs enfants. Des enfants dont les parents n'étaient pas encore présents ont réussi à sortir de l'établissement. Heureusement, ils sont juste restés devant le portail.

6- Périscolaire :

Sujet non abordé car aucun représentant présent.

7- Élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école pour l'année scolaire 2023-2024

Il a été voté à l'unanimité que les élections des représentants des parents pour 2023-2024 seront faites encore par correspondance.

8- Questions des parents :

- Le préau pour les classes de CM1 et CM2. Car il semble que les élèves de ces classes n'aient pas accès au préau quand il pleut pendant la récréation. Pourrait-on connaître la raison sachant qu'il n'y a plus de règle Covid en application à notre connaissance ?

Le préau est accessible à tous les élèves, y compris les CM1 et les CM2, pendant les récréations. Par contre, le préau est très bruyant. Il est parfois proposé aux élèves d'aller en récréation avec les autres sous le préau ou de faire un jeu en classe.

- La cantine : la suppression du fromage ou du dessert pour des raisons de coût et de réduction du gaspillage peut s'entendre. Par contre, avant d'avoir fait ce choix de suppression de plat, y a-t-il eu une étude quantitative de quelle plat est le plus jeté à la cantine ? Après avoir consulté les personnes du périscolaire présent le midi, il en est ressorti que c'est l'entrée aujourd'hui qui est le plat le plus jeté ! Nous demandons donc à la mairie de voir s'il est possible de modifier leur choix ? De plus, les personnes du périscolaire ont bien insisté sur le fait que les enfants qui n'apprécient guère l'entrée et le plat arrivaient à se rattraper sur le fromage et le dessert. Que va-t-il se passer pour eux ?

La mairie a observé ce qui se pratique dans les autres cantines de Dijon et alentours. Ce sont les repas à trois plats qui sont le plus souvent proposés et cette formule a été retenue. Cependant, la mairie reste ouverte pour d'autres pistes qui permettraient de réduire le gaspillage alimentaire.

Les pistes suivantes ont été proposées à la mairie durant la réunion :

- Avoir soit un système de trois poubelles (une poubelle par plat) soit une feuille qui permet d'identifier et de quantifier le type de plat qui est le plus jeté.
- Un sondage sur un mois où les enfants qui sortent de la cantine expriment ce qu'ils ont apprécié dans le repas et ce qu'ils ont moins aimé.
- De faire un test en proposant un repas avec soit fromage ou dessert sur un mois et le mois suivant un repas sans entrée (qui semble le plat le plus jeté à l'heure actuelle) pour comparer les quantités de nourritures jetées.
- Demander à ce que les sauces des entrées et des plats soient à part car cela rebute certains enfants (même une simple vinaigrette).

La mairie ne refuse pas ces tests. Nous attendons un retour pour savoir quel(s) test(s) elle veut bien mettre en place afin que les enfants soient écoutés sur ce point.

Le nouveau fournisseur de repas n'a pas encore été choisi car la mairie n'a reçu qu'une réponse à l'appel d'offre émise. L'appel d'offre a été relancé pour avoir une possibilité de choix et de comparaison entre les différents fournisseurs de repas en collectivité.

Pour l'heure le fournisseur Api reste le fournisseur de repas pour la prochaine rentrée scolaire.

- *Es-ce que les enseignants qui remplaceront Mr Mignon, Mme Deguise et Mme Petitjean qui partent à la retraite sont déjà nommés ? Et quels enseignants restent sur l'école pour l'année scolaire prochaine ?*

Les enseignants qui resteront sur l'école sont :

- Mr Pernolet
- Mme Claude
- Mme Bihan

Pour les nouveaux enseignants seul Mme Anjo a été affectée à notre école le 5^{ème} enseignant n'a pas encore été nommé par l'académie.

- Le bac à sable de la cour de l'école élémentaire : la bâche du bac à sable était pleine d'eau et de diverses saletés il y a peu. Est-il possible de le nettoyer plus régulièrement voire de le supprimer ?

Le bac à sable avait été demandé par les enfants délégués il y a quelques années. De ce fait, il ne sera pas supprimé (pour l'heure). Du temps de l'ancienne direction, il avait été décidé que les enfants devaient pouvoir l'ouvrir sans l'aide d'un adulte.

La bâche est parfois recouverte d'eau. Un enfant ne peut la manier sans le concours d'un adulte.

Le conseil d'école n'est pas opposé à la mise en place d'un couvercle rigide sur ce bac. La mairie accepte de l'installer.

- Les parents demandent s'il est possible que les enfants puissent apporter une gourde d'eau à l'école au vu des températures de notre printemps/été.

Les gourdes d'eaux sont autorisées du moment que ce sont des gourdes et non des bouteilles d'eau qui risqueraient d'éclater dans le cartable des enfants.

- Les parents dont les enfants bénéficient d'une AESH souhaitent savoir quelle organisation se profile pour ces postes et s'il est possible de conserver les personnes déjà en place ?

Le directeur a fait les demandes pour que les AESH qui se sont manifestées auprès de lui puissent être reconduites dans notre établissement. Cependant, ces postes dépendent du nombre d'heures collectives et individuelles que chaque bénéficiaire aura et des souhaits des AESH.

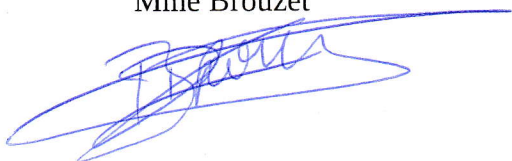
Les parents qui souhaitent garder les personnes en poste avec l'accord de ces derniers, peuvent faire un courrier à l'organisme de gestion, le PIAL, pour motiver leur demande.

- Beaucoup de parents se demandent pourquoi aucun instituteur ne souhaite s'investir pour la kermesse de cette année ?

Pour la kermesse de cette année, les enseignants de l'école élémentaire ont souhaité clarifier ce sujet. Le spectacle de fin d'année est le concert de chorale et non la kermesse qui est le spectacle de fin d'année des maternelles. Ils sont beaucoup plus impliqués pour ce spectacle. En résumé, ne regardons pas uniquement cette journée de kermesse mais plutôt leur investissement tout au long de l'année (projet éducatif, ...).

De plus, cela fait plusieurs années que l'association de parents d'élèves a du mal à avoir de l'aide des parents pour l'organisation – la tenue des stands et autres de la kermesse ou du vide grenier. Nous invitons donc les parents à s'investir plus lors de la kermesse pour qu'elle puisse avoir lieu dans les meilleures conditions et ne pas être obligé de fermer des stands s'il n'y a personne pour les tenir.

La secrétaire de séance
Mme Brouzet



Le directeur
M. Pernolet

